

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 04 septembre 2020

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 28 août 2020, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le vendredi 04 septembre 2020, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Anne Braud, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Cécile Boutellier est désignée comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu du mardi 28 juillet 2020

Le compte-rendu du vendredi 28 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Commission Appel d'offres : Délibération N° 37/2020

La direction de la citoyenneté et de la légalité a prié le conseil municipal par courrier du 08 août 2020 de retirer partiellement la délibération n° 33 du 11 juillet 2020 relative à la composition de la commission d'appel d'offres.

Pour rappel la commission d'appel d'offres au regard de l'article L1411-5 du CGCT, se compose du maire qui est membre de droit de cette commission en qualité de président, et doivent être élus en son sein, en sus de celui-ci, trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait partiel de la délibération n° 33 du 11 juillet 2020 relative à la composition de la commission d'appel d'offres et désigne en tant que :

Membres titulaires :

-Pfister Eddie

-Gauthier Vincent

-Vernier Stéphane

Membres suppléants :

- Bourillon Jean-Damien
- Bongard Brigitte
- Boutellier Cécile

Délégations du conseil municipal au maire : Délibération N° 38/2020

Le Bureau des Collectivités Locales et de l'Intercommunalité a prié le conseil municipal par mail du 10 août 2020 de retirer partiellement la délibération n° 28 du 03 juillet 2020 relative à la délégation du conseil municipal au maire concernant les items 6 et 7 qui sont pour rappel :

- « *intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le conseil municipal ;*
- *régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;* »

∴

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait partiel de la délibération n° 28 du 03 juillet 2020 relative aux items 6 et 7 et décide de donner comme délégations au maire :

- intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.

Adhésion assistance technique Conseil Départemental : Délibération N° 39/2020

Le Conseil Départemental met à la disposition des collectivités locales des compétences dans le domaine de la voirie et de l'aménagement du territoire.

La contribution de la commune est de 250,50 € HT pour un an pour l'ensemble du domaine d'intervention, décomposée comme suit / habitant :

- voirie : 0.75 € HT

Le conseil municipal délibère et décide de proroger l'adhésion actuelle aux mêmes conditions qu'en 2020 et autorise le maire à signer les documents y afférents.

Informations paiements

Tiers	Objet	Réalisé en €
SARL MENDES	Réfection toiture logement	4 667,08 €
Commune Chamarandes Choignes	Frais participation scolarité	3 025,00 €
ONF	Travaux sylvicoles	1 687,54 €
Menuiserie du foulot	Pose garde-corps phase 3	3 253.20 €

Questions diverses :

- Déclaration de travaux, mise en place d'une clôture concernant la parcelle AA 93 appartenant à Mr Aggouni Saïd. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour la pose de cette clôture.
- Au vue de l'évolution de la crise sanitaire, Madame le Maire n'autorise pas la fête patronale.
- Les inscriptions aux affouages peuvent se faire jusqu'au 06 octobre 2020, paiement à l'inscription. Secteur Fays. La parcelle concernée est la N°49. Environ 400 m3 seraient disponible.
- Hervé Henry fait le point sur les changements des compteurs d'eau. L'entreprise étant dans certaines rues, il a été changé tous les compteurs nécessaires afin de ne plus revenir dans ces rues.
- Le garde-corps de la rue de l'Eglise est terminé. Il est rappelé que les propriétaires qui se trouvent en bordure de cette barrière doivent absolument limiter les végétaux pour ne pas envahir le garde-corps.
- Le dossier expertise qui concerne la station d'épuration suit son cours.
- Julien Ossola fait le point sur la visite du captage de la ville de Chaumont avec les professionnels de Chaumont.
- Madame le maire évoque l'entretien du cimetière, reprendre les phytosanitaires, continuer la situation actuelle, végétaliser les allées ... Il est important que chacun réfléchisse sur le sujet.
- Hervé Henry précise qu'il rentre de l'assemblée générale de la Fraternelle. La société a des comptes corrects, quelques actionnaires partent, d'autres reviennent. Tout va pour le mieux.
- Madame le maire précise que les feux de végétaux sont strictement interdits d'autant que nous sommes en période de forte sécheresse.

La date du prochain conseil est fixée au 23 octobre 2020 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Séance du vendredi 04 septembre 2020

Délibération N° 37/2020 : Commission Appels d'offres

Délibération N° 38/2020 : Délégations du conseil municipal au maire

Délibération N° 39/2020 : Adhésion assistance technique Conseil Départemental

Marie-Noëlle Hubert

Stéphane Vernier

Hervé Henry

Brigitte Bongard
Damien

Ossola Julien

Bourillon Jean-

Gauthier Vincent

Braud Anne

Boutellier Cécile

Pfister Eddie

Gaulot Bernadette